

RAPPORT D'ACTIVITE 2019
PASSERELLE POUR L'EMPLOI
ESAT HORS LES MURS
LOIRE ATLANTIQUE

I/ PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'ESAT hors les murs accueille en entrée et sortie permanente des personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle, des troubles du comportement, des apprentissages, du spectre de l'autisme ou un handicap psychique. Une convention de partenariat avec l'ESAT ARTA permet également d'accompagner des personnes cérébro-lésées souhaitant intégrer le monde de l'entreprise.

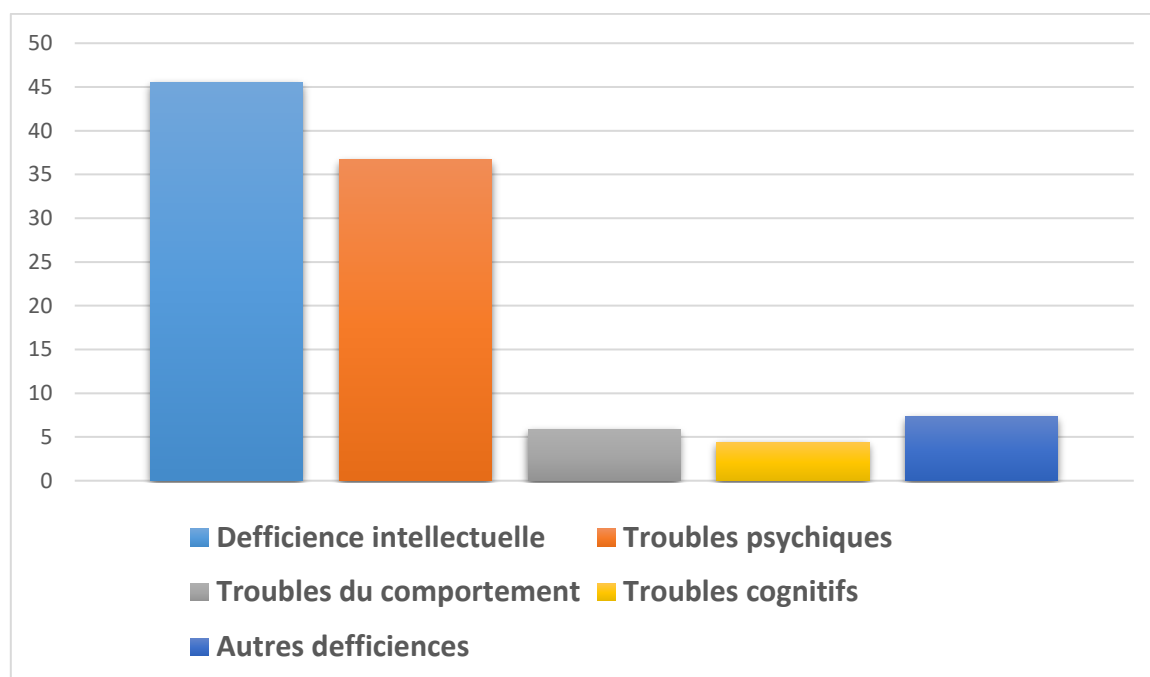
L'accompagnement tourné vers l'inclusion en milieu ordinaire de travail, assure un suivi individualisé auprès de la personne ainsi qu'un appui, des conseils auprès des entreprises tout au long du parcours.

Au cours de l'année 2019, l'ESAT hors les murs, a accompagné **68 personnes**, 36 hommes et 32 femmes correspondant à un **coefficient d'accompagnement de 1,88** par rapport au nombre de places agréées (**36 places**) et à un **taux d'activité de 136%**.

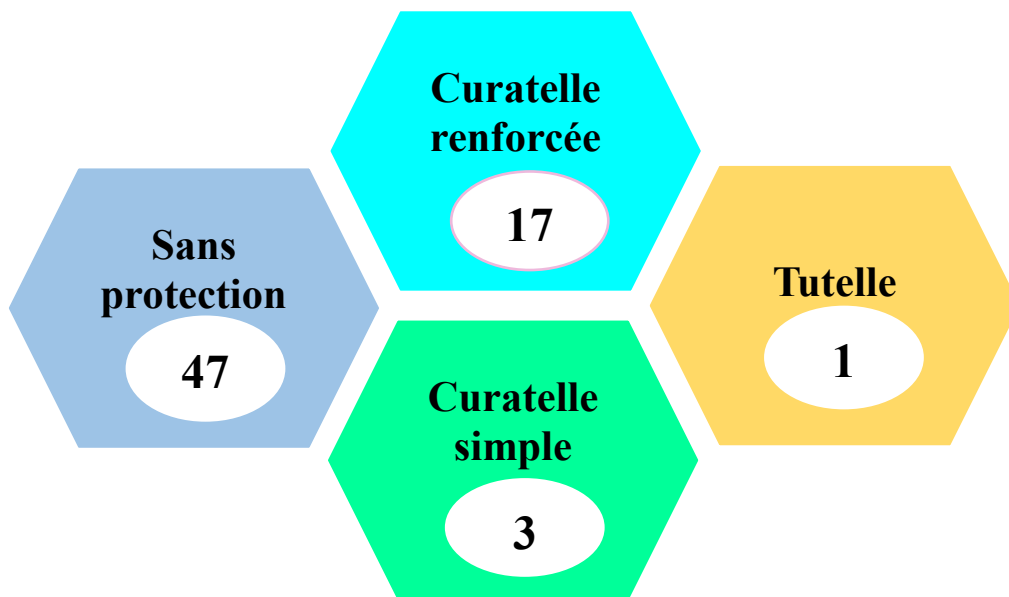
A/ Age des personnes accompagnées

Moins de 25 ans	8	12 %
25 à 35 ans	26	38 %
35 à 45 ans	21	31 %
Plus de 45 ans	13	19 %
Age Moyen		36 ans

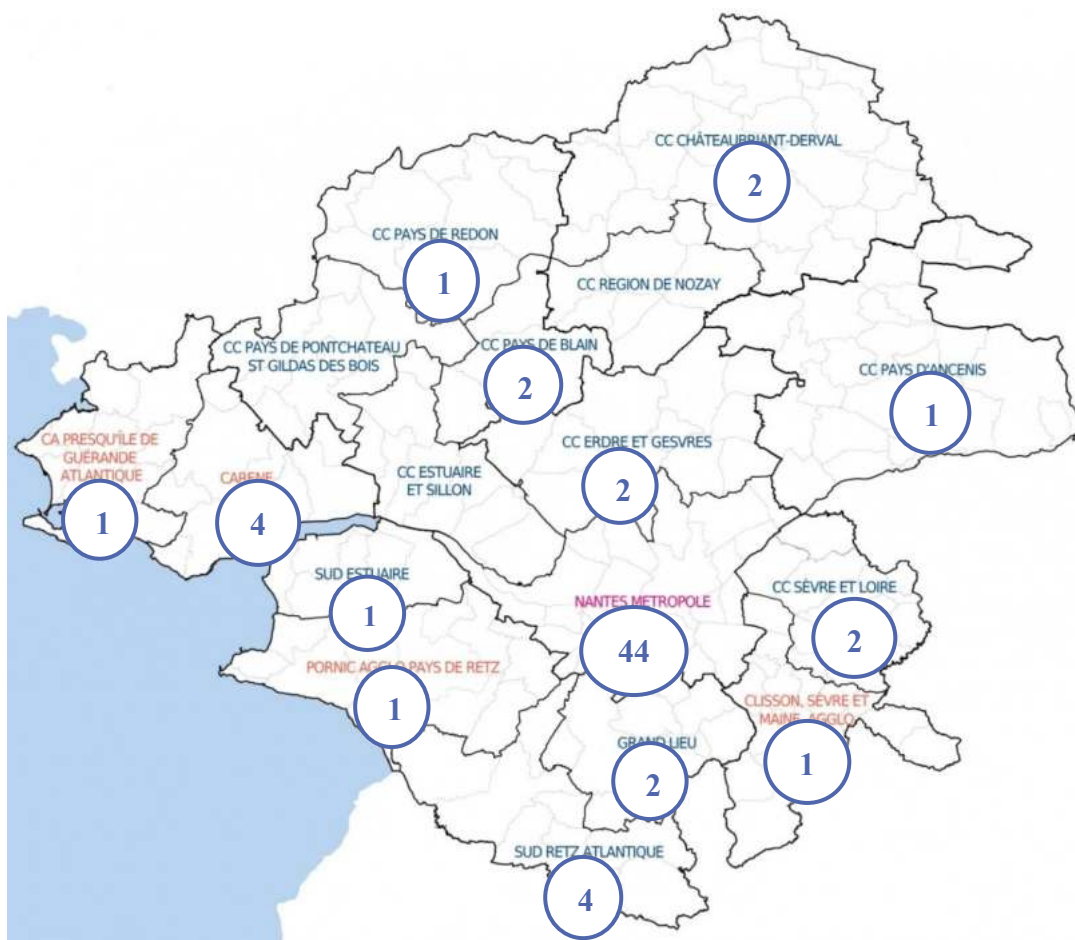
B/ Répartition par typologie de handicap



C/ Répartition des personnes par mesure de protection



D/ Répartition géographique des candidats



E/ Origine des candidats

51 % des personnes accompagnées sont issues **d'un établissement médico-social** (soit 35 personnes) :

- ◆ 69 % viennent d'ESAT, soit 24 travailleurs.
- ◆ 20 % viennent d'IME ou d'un service d'accompagnement (SESSAD, SAVS, LOGEACS ou APIC'S), soit 7 personnes.
- ◆ 11 % bénéficient de la continuité et sécurisation du parcours au sein du service de Passerelle pour l'emploi (4 personnes).

40 % des personnes sont adressées à l'ESAT hors les murs par **les structures partenaires** (soit 27 personnes) :

- ◆ 55% viennent du secteur sanitaire notamment du **secteur de la psychiatrie** (atelier thérapeutique du Centre Hospitalier Georges Daumezon, Centre Médico Psychologique, service social de l'hôpital Saint Jacques, ...), d'un service social ou d'un mandataire judiciaire.
- ◆ 45 % sont orientées par les Services Publics de l'Emploi (Missions locales et CAP Emploi), par un centre de formation, un chantier d'insertion, ou un service d'insertion professionnelle.

9 % des personnes viennent seules à partir de la liste des ESAT transmise par la MDPH. Une personne a sollicité le service sur les conseils d'un représentant de section de l'Adapei. Une autre a fait valoir son droit au retour après avoir été accompagnée il y a une dizaine d'année.

F/ Origine des candidats issus d'un établissement médico social

13 personnes sont issues d'un ESAT de l'Adapei 44

HORTICAT

1 personne en CDD sur un poste d'agent d'entretien d'espaces verts

LES IRIS

2 personnes en recherche d'emploi

BLAIN

1 personne en recherche d'emploi

BLAIN

1 personne en recherche d'emploi

CATOUEST

3 personnes en recherche d'emploi

LA CHOLIERE

1 personne en recherche d'emploi

LE LANDAS

1 personne en recherche d'emploi
1 personne en contrat de mise à disposition sur un poste d'agent de conditionnement

LEGE

1 personne en recherche d'emploi
1 personne en contrat de mise à disposition sur un poste d'ouvrier maraîcher

9 personnes sont issues d'un autre service ou établissement de l'Adapei 44

IME Les Perrières

1 personne en recherche d'emploi

IME Ancenis

1 personne en statut d'auto entrepreneur

SESSAD Pole Nantais

1 personne en recherche d'emploi

LOGEACS de Legé

1 personne en recherche d'emploi

APIC'S

1 personne en CDD sur un poste d'agent polyvalent de restauration

SESSAD et SAVS DIAPSAH

2 personnes en CDI : 1 agent polyvalent de restauration – 1 agent d'entretien d'espaces verts
1 personne en CDD sur un poste d'assistante en école maternelle
1 personne en recherche d'emploi

13 candidats issus d'autres établissements ou services médico-sociaux



ESAT DU VAL DE VAY

2 personnes en recherche d'emploi



ESAT MARIE MOREAU

1 personne en CDI sur un poste d'équipière polyvalente
1 personne en CDD sur un poste d'agent de propreté



ESAT SUD LOIRE

2 personnes en recherche d'emploi



ESAT ARTA

1 personne en CDI sur un poste d'agent d'accueil



ESAT Jeunesse et Avenir

1 personne en CDI sur un poste de peintre en bâtiment
1 personne en contrat d'apprentissage sur un poste de cuisinier



ESAT TOURNIERE SERVICES

1 personne en recherche d'emploi



ESAT Public de la Vertonne

1 personne en recherche d'emploi



SAVS

1 personne en contrat de mise à disposition, sur un poste d'agent administratif et comptable
1 personne en recherche d'emploi

G/ Parcours en entreprises :

- **20 nouveaux contrats de travail ont été signés au cours de l'année 2019, concernant 14 personnes dont**

9 CDI :

Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
Assistante Ressources Humaines	9h00	Restauration de collectivités
Agent d'entretien d'espaces verts	35h00	Paysagiste
Equipière polyvalente	24h00	Restauration rapide
Employé de magasin	24h00	Vente
Assistante maternelle	10h00	Garde d'enfant chez des particuliers
Agent de production	35h00	Industrie
Agent de production	35h00	Industrie
Equipière polyvalente	20h00	Restauration rapide
Agent administratif	35h00	Fonction publique

11 CDD :

Nature du contrat	Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
CDD	Agent de propreté	8h50	Nettoyage industriel
CDD	Serveur	10h00	Restauration traditionnelle
CDD	Assistante maternelle	15h00	Garde d'enfants chez des particuliers
CDD	Agent de service hospitalier	17h50	EHPAD
CDD	Agent polyvalent de restauration	24h00	Restauration scolaire
CDD	Agent d'entretien et de restauration	35h00	Etablissement scolaire
CDD	Agent d'entretien et de restauration	21h00	Collectivité territoriale
CDD	Assistante en école maternelle	20h00	Collectivité territoriale
CDD	Agent de propreté	15h00	Nettoyage industriel
CDD	Agent d'entretien d'espaces verts	24h00	Collectivité territoriale
Contrat d'apprentissage	Cuisinier	35h00	Restauration traditionnelle

Au cours de l'année, un candidat a travaillé un projet de création d'entreprise qui a vu le jour pendant l'été, sous un statut d'auto entrepreneur. En amont, afin de mener à bien le projet, un partenariat a été engagé avec le service d'accompagnement à la création d'entreprise BGE Pays de la Loire.

L'entreprise RG Animations 44, propose des animations de soirées d'anniversaire, mariages, départs à la retraite ou soirées à thème.

<https://rg-animations44.jimdofree.com/>



Les contrats signés sur les cinq dernières années :

Année	Nombre de CDI signés	Nombre de CDD signés	Total CDI + CDD
2015	8	11	19
2016	3	11	14
2017	8	10	18
2018	5	17	22
2019	9	11	20
			93

La moyenne des contrats de droit commun signés s'établit à 18 contrats par an.

➤ Contrats de mise à disposition individuelle en entreprise

Afin d'accompagner les parcours, de créer les conditions de réussite de l'intégration des personnes accompagnées et faciliter leur embauche progressive en entreprise,

19 contrats de mise à disposition ont été signés au bénéfice de 9 personnes dans les secteurs d'activité suivants : l'industrie, l'agro-alimentaire, la restauration, le nettoyage

Un contrat de mise à disposition a abouti à la signature d'un CDI.
Trois autres doivent déboucher sur la signature d'un CDI au cours du premier trimestre 2020.

➤ Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

Le service Passerelle pour l'emploi a signé une convention avec CAP Emploi permettant la délégation de la prescription de PMSMP.

Ces immersions en entreprise permettent aux candidats de découvrir des métiers, des secteurs d'activités, de définir ou confirmer un projet professionnel. Les PMSMP peuvent également amorcer une démarche de recrutement. Elles peuvent précéder la mise en œuvre d'un contrat de mise à disposition ou parfois même un contrat de droit commun.

Au cours de l'année 2020, 22 PMSMP ont été réalisées
Au bénéfice de 15 personnes.

➤ **Sécurisation des parcours :**

Dans son agrément, il est convenu que l'ESAT hors les murs maintienne son accompagnement auprès des candidats et des entreprises durant 2 années après la signature du CDI. Au cours de l'année 2019,

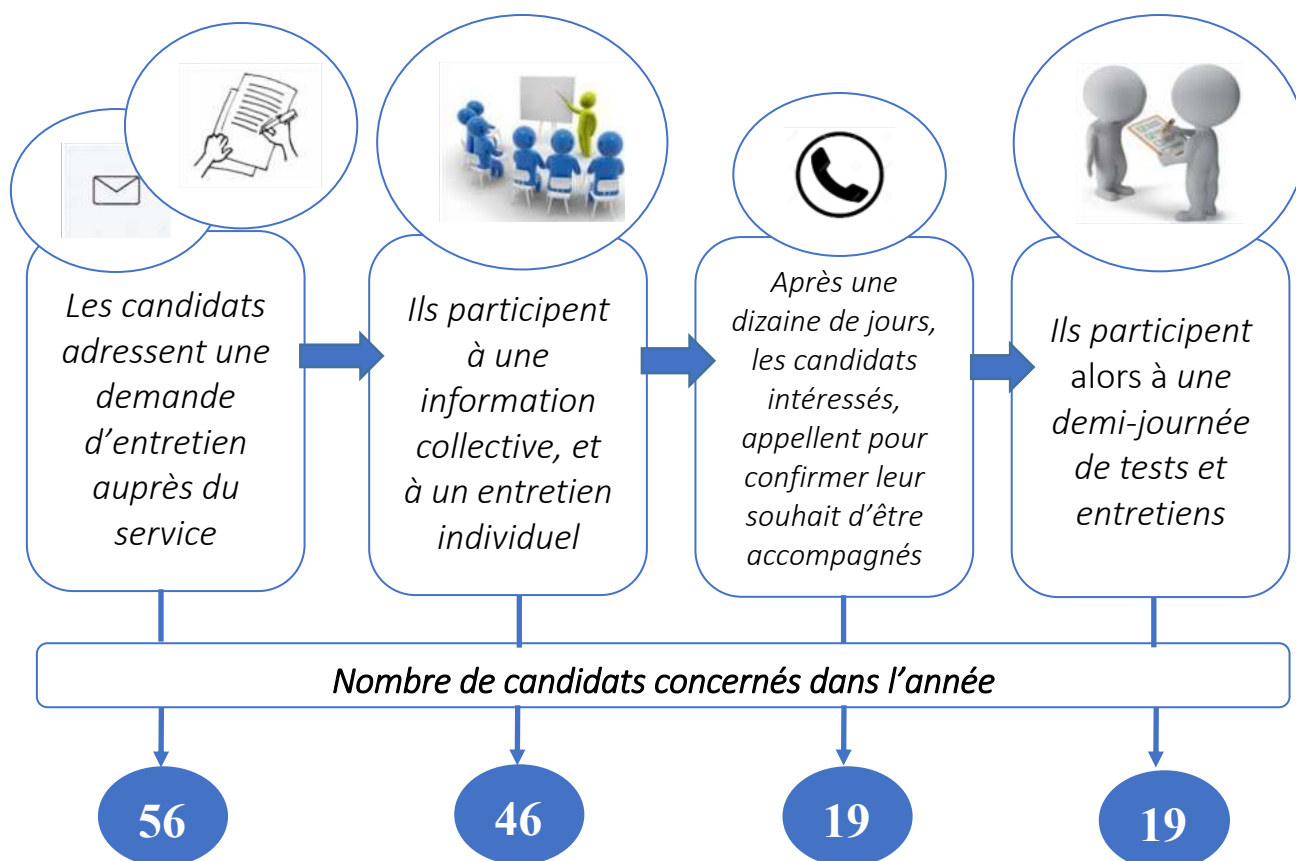
17 personnes ont été concernées par cette action de sécurisation du parcours suite à **une convention d'appui** signée entre l'employeur, la personne en situation de handicap nouvellement embauchée et l'ESAT hors les murs (personnes embauchées depuis 2017).

**Au total, pour l'année 2019,
76% des personnes accompagnées ont eu une expérience en entreprise :**

**14 personnes ont signé un contrat de travail de droit commun
24 personnes ont effectué une PMSMP ou une mise à disposition
17 personnes bénéficient d'une sécurisation de leur parcours pendant deux ans
après la signature du CDI.**

H/ Les demandes d'admission :

➤ **Notre procédure d'admission**



➤ Origine des demandes



Entrées :

16 personnes ont pu intégrer l'ESAT hors les murs au cours de l'année 2019.

L'intégration des candidats dans l'effectif du service fait suite à un entretien d'admission pendant lequel sont remis et complétés les documents de la loi 2002-2.

Sorties :

16 personnes ont quitté l'ESAT hors les murs en 2019 :

Nombre de personnes	Motif
4	Arrivées au terme de l'agrément de l'ESAT hors les murs (2 ans après la signature de leur CDI). Pas de relais car situations stabilisées mais maintien d'une veille si besoin
2	Arrivée au terme de l'agrément de l'ESAT hors les murs. Un relai est toutefois mis en place auprès d'un SAVS afin de sécuriser le parcours socio-professionnel.
3	Fin d'accompagnement à la demande de la personne estimant ne pas avoir besoin de soutien pour mener leurs démarches d'insertion professionnelle ou leur maintien dans l'emploi.
2	Souhait de rester dans son ESAT d'origine après avoir expérimenté le milieu ordinaire
4	Intégration en ESAT après renoncement au projet d'insertion en milieu ordinaire de travail après essai en entreprise
1	Priorisation vers une démarche de soins.

II/ PARTICIPATION ET DROIT DES USAGERS



A/ Le projet de service

Au cours des années 2018 et 2019 le service Passerelle pour l'emploi a travaillé sur la réactualisation de son projet de service afin de définir les grandes orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

Le fruit du travail réalisé a été présenté et validé par les candidats du service en décembre 2019. Le projet de service réactualisé poursuivra les différentes étapes du processus de validation associative dans le courant du premier semestre 2020.

Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, développer ses compétences professionnelles, obtenir une qualification, sortir du « monde » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance MDPH de travailleur handicapé, telles peuvent être les ambitions des personnes qui frappent à la porte du service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI**.

Le service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI** accompagne **VERS** et **DANS** l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap : handicap mental, psychique, personnes présentant des troubles autistiques, troubles Dys.

Il vise l'accès ou le retour à l'emploi pérenne en entreprise.

Le service Passerelle pour l'emploi s'est construit au fil du temps autour de 4 types d'agrément :

En 1999, création d'un **ESAT hors les murs**

En 2008, création du **Service d'accompagnement à la Vie Sociale (SAccSoE)**

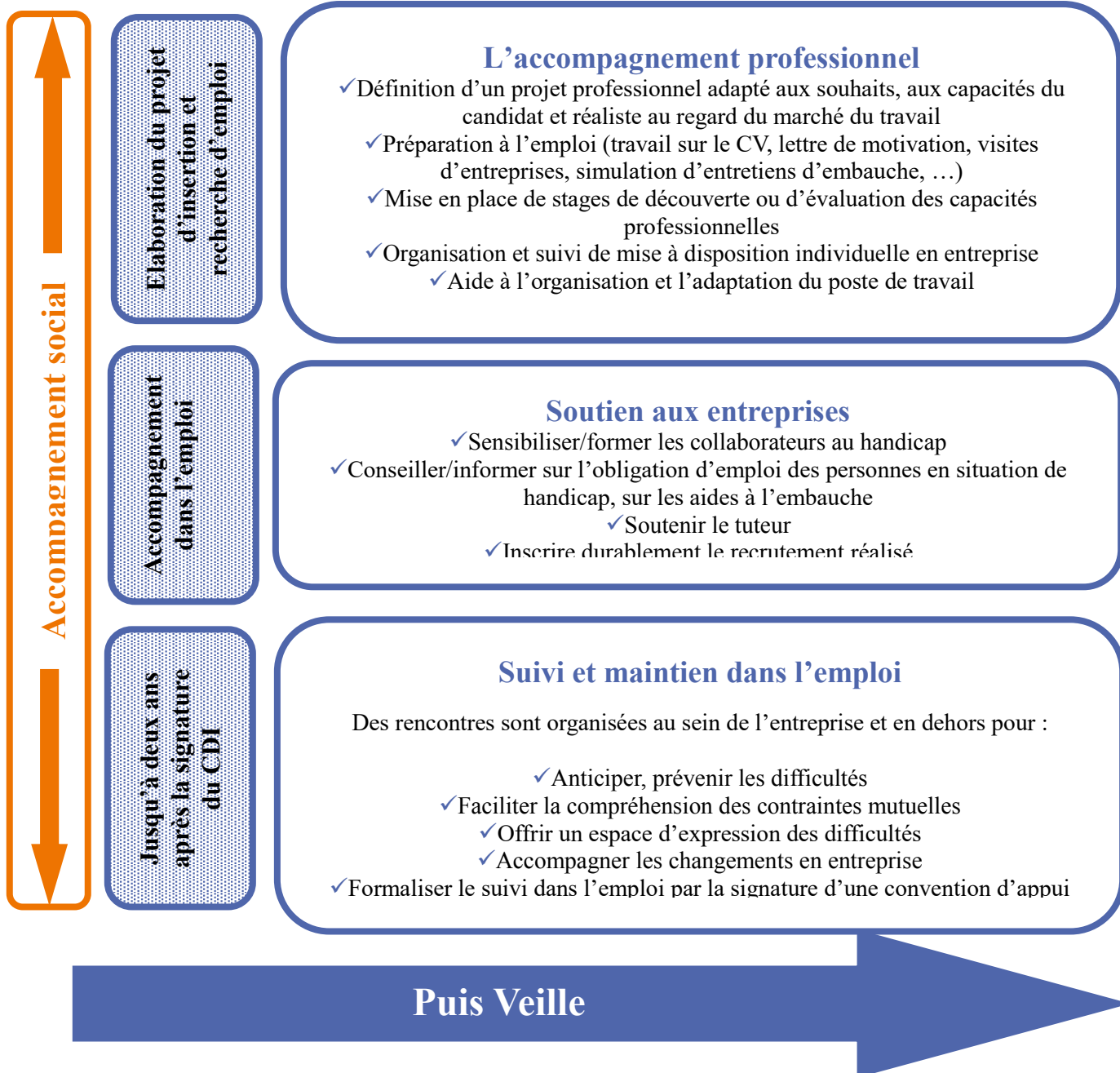
En 2009, création du SESSAD **appui à l'apprentissage (DIAPSAH)**

En 2017, création du dispositif **Emploi accompagné**, co-porté par l'Adapei 44 et le GIRPEH des pays de la Loire

Il couvre l'ensemble du département de la Loire Atlantique

Il est intégré au Contrat d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Adapei 44

L'offre de service de l'ESAT hors les murs : un parcours d'insertion sur mesure



B/ CVS et autres instances d'expression des personnes accompagnées

Compte tenu du fonctionnement de **L'ESAT hors les murs**, milieu ouvert et périmètre d'intervention départemental, la participation sous une forme représentative est difficile à mettre en place ; les personnes accompagnées ne se côtoyant pas régulièrement. Comme le permet la loi, le service a trouvé des formes de participation et d'expression plus directes.

- Une participation collective, sous la forme de groupes d'expression :
 - Une fois par mois, l'ensemble des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi est invité à participer à un groupe d'expression appelé « **café citoyen** ». L'objectif est de pouvoir collectivement décrypter l'actualité, mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions ou échanger sur le monde du travail. Les personnes choisissent elle-même les sujets dont elles souhaitent débattre. L'activité est encadrée par deux professionnels du service.
- Des **réunions d'expression** dédiées à la vie du service (avant l'été, et en fin d'année, à l'occasion d'un bilan des actions proposées).

III PARTENARIATS ET COOPERATIONS

Résolument tourné vers l'extérieur, le service Passerelle pour l'emploi a développé un réseau partenarial conséquent et diversifié, consolidé au cours de l'année 2019.

Parce que les personnes accompagnées font le choix du milieu ordinaire de travail, notre démarche est tournée vers un panel le plus large possible de **dispositifs de droit commun**. Par conséquent, le service Passerelle pour l'emploi ne cherche pas à créer en interne les ressources dont les personnes accompagnées pourraient bénéficier, mais au contraire, le service s'efforce de mobiliser les acteurs et les dispositifs extérieurs en fonction des besoins identifiés, assurant la continuité des démarches, même après la fin de l'accompagnement.

A/ Accès aux soins

Prendre soin de soi est rarement une démarche spontanée de la part des personnes en situation de handicap qui mesurent parfois peu l'impact de leur sommeil, de leur alimentation, de leur hygiène sur leur qualité de vie personnelle et professionnelle. Par conséquent, une attention particulière est portée à ces questions essentielles dans la réussite du parcours. Afin d'identifier d'éventuelles fragilités, de sensibiliser à l'importance d'un suivi médical régulier et d'une hygiène de vie de qualité, un bilan de santé peut être proposé dans l'un des **centres d'examen de santé** du département.

Afin de sécuriser le parcours professionnel, des liens réguliers s'établissent avec les **médecins traitants** notamment dans les demandes de renouvellement de notifications instruites auprès de la CDAPH.

Afin de s'assurer de la compatibilité d'un poste de travail avec le handicap des candidats, une visite d'information et de prévention initiale avec la **médecine du travail** est programmée systématiquement dans le cadre de la mise en œuvre d'un contrat de mise à disposition. Les professionnels du service de santé au travail dont dépend le service Passerelle pour l'emploi connaissent la spécificité de notre démarche d'accompagnement vers l'emploi.

Il y a encore quelques années, les partenariats avec le secteur sanitaire étaient sporadiques et difficiles à mettre en œuvre. Aujourd'hui et de plus en plus, une relation étroite se développe avec le **secteur de la psychiatrie**. Chacun prend conscience que, dans l'intérêt des personnes en situation de handicap psychique, les liens entre les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social, participent à la sécurisation des parcours, la cohérence de l'accompagnement et plus globalement au bien être des personnes. Selon les besoins, des contacts directs ont lieu avec les professionnels de santé (psychiatres libéraux, professionnels de la fonction publique hospitalière) sous forme d'échanges téléphoniques, mail ou encore lors de synthèses. Ces liens ne s'instaurent qu'avec l'accord préalable et la présence de la personne accompagnée qui est amenée, si elle le souhaite, à organiser, coordonner et animer les rencontres.

Formalisé par la signature d'une convention de partenariat en 2017, le rapprochement du service Passerelle pour l'emploi avec le **CRSERC** (Centre de référence en soins d'éducation thérapeutique et de remédiation cognitive) s'est renforcé tout au long de l'année 2019.

Ce service du CHU dispense des soins psychiatriques ambulatoires, permettant aux personnes en situation de handicap psychique de « *mieux connaître ses ressources et accepter ses limites* », « *favoriser leur rétablissement et leur insertion dans la société* ».

Le CRSERC propose des bilans d'évaluation et coordonne des soins sur des programmes thérapeutiques visant à permettre aux personnes de compenser en partie les déficits générés par le handicap psychique.

Le service passerelle pour l'emploi a renouvelé en 2019 la convention de partenariat avec l'association **Alter soin pour tous 44**.

Celle-ci propose un espace de soins pluridisciplinaires dédié aux médecines alternatives reconnues par l'OMS. Elle permet à des personnes aux revenus modestes d'accéder à des soins alternatifs, à des actions de prévention et de promotion de la santé.

L'objectif est de favoriser le bien être, la valorisation, l'apaisement des personnes accompagnées et sécuriser ainsi les parcours socio- professionnels. **19 personnes** relevant de l'effectif de l'ESAT hors les murs ont pu, cette année, bénéficier de séances individuelles ou collectives.

B/ Loisirs, culture, sports

Des activités collectives sont très régulièrement proposées à l'ensemble des personnes accompagnées par tous les services de Passerelle pour l'emploi. Un programme d'activité est à la disposition des personnes accompagnées qui peuvent également faire des propositions d'activités et être parties prenantes dans l'organisation de celles-ci. Ces activités favorisent une dynamique positive, permettent de développer le pouvoir d'agir des personnes, de travailler la confiance en soi, l'inscription dans un collectif autant d'atouts transférables dans un collectif de travail.

Exemples d'activités collectives proposées en 2019 :

Activités de loisirs	Pique-nique en bord de Loire
	Terra Botanica
	Bowling
	Atelier culinaire
Activités culturelles	Exposition « Rock ! une histoire nantaise » au château des ducs de Bretagne
	Les machines de l'île
	Visite du Centre Scientifique et technique du bâtiment
Activités de sensibilisation à l'environnement	Exposition « La mer XXL » au parc des expositions de la Beaujoire
	La maison de la rivière à Montaigu
Activités sportives	Compétition de street board
Activités de sensibilisation à la citoyenneté	Visite du tribunal d'instance de Nantes

En plus des activités organisées par le service et à l'initiative des personnes accompagnées dans une **démarche de pouvoir d'agir**, des temps de rencontre sont proposés en dehors du service et en dehors de notre accompagnement dans le cadre d'un projet initié en 2017 et baptisé « **Bougeons** ». L'objectif de cette démarche est de permettre de **rompre l'isolement** en facilitant les liens en dehors du service à travers des activités physiques et ludiques accessibles à tous.

Dans ce cadre, une réunion mensuelle est organisée par un groupe de personnes accompagnées pendant laquelle est décidée d'un planning d'activité.

IV/ LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS DE L'ANNEE

Renforcement des ateliers collectifs de préparation à l'insertion professionnelle

Etre en recherche d'emploi, c'est avant tout s'inscrire dans **une dynamique**, comme ;

- Reprendre ou conserver un rythme régulier (se lever tôt, avoir des horaires et une organisation quotidienne régulière)
- Multiplier les occasions de réfléchir à son projet professionnel et en discuter
- Réaliser soi-même des démarches
- Se fixer des objectifs atteignables et s'y tenir pour renforcer l'estime de soi
- Aller vers les autres, créer du lien social

Pour stimuler cette dynamique positive et favoriser l'atteinte des objectifs des candidats, l'ESAT de Passerelle pour l'emploi a décidé en 2019 d'enrichir son programme d'activités collectives visant la préparation à l'insertion professionnelle.

Deux fois par an, à destination des personnes venant d'intégrer l'ESAT hors les murs, une formation de quatre jours est organisée, intitulée « **Milieu ordinaire, ce qu'il faut savoir, comment se préparer ?** ».

Cette formation permet aux personnes de mieux appréhender les spécificités de l'accompagnement de Passerelle pour l'emploi.

Afin de maintenir la dynamique apportée par le travail collectif, environ trois semaines après cette première formation et à destination du même groupe de personnes, un atelier collectif de deux jours est proposé. L'atelier « **Bien dans sa vie, bien dans son travail** » permet d'aborder la question de l'équilibre entre, vie professionnelle et vie personnelle.

Par ailleurs, tout au long de l'année, un planning d'activités trimestrielles est transmis aux candidats et affiché à l'accueil du service. Les personnes peuvent s'inscrire directement sur le panneau d'affichage ou par l'intermédiaire de leur conseiller en insertion professionnelle référent.

Activités proposées cette année :

Evènements emploi du département	Forum de l'emploi et de l'économie de Saint Philbert de Grandlieu
	Forum de l'emploi de Geneston
	Plateforme de vocation – recrutement Super U de Sainte Luce sur Loire
	Information collective sur les métiers de l'agroalimentaire organisée par la Maison de l'emploi
	Forum de l'emploi et de la formation à Nantes
	Forum « Place à l'emploi » d'Atlantis
	Les rencontres de l'orientation « Travailleurs handicapés : Osez un nouveau métier » organisé par l'ADAPT
	Les rendez-vous de l'emploi du Pallet
	Job dating de Rezé
Visites d'entreprises	Le relais Atlantique à Orvault
	EARL du Lac à Saint Philbert de Grandlieu
	Entreprise TIPMAT
	YANET
	Chantier maraîchage de l'association OCEAN à Couëron
	SDEL à Saint Aignan de Grandlieu → <i>Visite accompagnée et commentée par un candidat du service, en contrat de mise à disposition dans l'entreprise</i>
	« Les Coteaux Nantais » à Remouillé
Apprentissage des techniques de recherche d'emploi	Atelier de recherche d'emploi tous les 15 jours
	Atelier « Pitch » : présenter sa candidature dans le contexte d'un forum emploi
Appropriation de la culture entreprise	Ateliers « Droits et devoirs des salariés » proposés par le PLIE de Nantes Métropole

V/ LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'ESAT compte 8 salariés équivalents à 6.1 ETP.

A/ Moyenne d'âge

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
20 - 29 ans	0	0%	0	0%	0	0%
30 - 39 ans	0	0%	2	25%	2	25%
40 - 49 ans	1	12.5%	1	12.5%	2	25%
50 - 59 ans	1	12.5%	3	37.5%	4	50%
TOTAL	2	25%	6	75%	8	100%
AGE MOYEN					47 ans	

B/ Mouvement du personnel

	Année 2019		
	Personnel administratif	Personnel d'accompagnement	Autres personnels
Salariés ayant quitté l'établissement	0	1	0
dont : départ en retraite	0	0	0
dont : démission	0	0	0
dont : licenciement	0	0	0
dont : mutation interne à l'association	0	1	0
Départs en retraite programmés	0	0	0
Absences pour maladie (en jours)	0	30	0

C/ Formation continue

Intitulé	Organisme	Durée	Professionnels concernés
Formation « Pair aideance »	A2C 44	1 jour	2
Formation « Rétablissement »	Bernard PACHOUD	2 jours	1
Logiciel Via trajectoire	MDPH	½ journée	2
Renouvellement SST	Adapei 44	1 jour	1

Gestion du stress	Adapei 44	2 jours	1
Formateur-trice interne « réveil musculaire – échauffement »	Adapei 49	4 jours	1
Discrimination, de quoi parle-t-on ?	MDE	1 jour	1

D/ Accueil de stagiaires / apprentis / services civiques / contrats aidés

L'accueil des stagiaires au service Passerelle pour l'emploi vise deux objectifs principaux :

- 1- Contribuer à la formation et à la qualification des futurs professionnels
- 2- Favoriser la connaissance de la spécificité de l'offre de service.

Passerelle pour l'emploi a accueilli cette année, un stagiaire en formation « Personne ressource en santé mentale », de l'Association Francophone de Remédiation Cognitive à Lyon. Cette personne est, par ailleurs, accompagnée par le dispositif d'emploi accompagné, co porté par l'Adapei 44 et le GIRPEH des Pays de la Loire. L'objectif était notamment, de mener au sein du service une expérimentation de la pair aide, en complémentarité des prestations d'accompagnement proposées par Passerelle pour l'emploi. Au cours de la période, le stagiaire pair-aidant a pu réaliser une information collective, à destination des personnes accompagnées par Passerelle pour l'emploi et désireuses de s'informer sur la pair aide ainsi que la notion de rétablissement. Le stagiaire pair aidant a pu rencontrer individuellement une quinzaine de personnes et mener une vingtaine d'entretiens, seul ou en tripartite, avec un professionnel du service.

Sur le même sujet, un petit groupe de personnes a, par ailleurs, pu participer à une « journée d'étude sur la pair aide dans le champ du handicap psychique », organisée par le CReHPsy des Pays de la Loire.

En 2019, le service Passerelle pour l'emploi a accueilli 2 stagiaires :

	Formations suivies	Durée du stage
1	2 ^{ème} année licence de psychologie	3 semaines
1	« personne ressource en santé mentale »	9 semaines

Fait à Nantes le,6/04/2020
Directrice Pôle Inclusion-Adapei 44
Passerelle pour l'emploi
Lyliane JEAN

